

BACCALURÉAT TECHNOLOGIQUE

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL

SCIENCES ET TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES

Les éléments de corrigé proposés ont pour objectif de servir de support de discussion lors des réunions d'entente et ne peuvent en aucun cas être considérés comme suffisants. Ils sont déclinés (pour chaque question) selon les critères d'évaluation imposés par la définition de l'épreuve.

Il appartient au jury d'approfondir les pistes proposées dans le respect du programme.

Le barème reprend celui du sujet. La distribution des points entre les diverses parties, telle qu'elle est donnée au candidat, ne peut être modifiée.

Par contre, la commission peut ventiler chaque bloc de points tout en restant le plus proche possible de la répartition proposée au niveau national afin d'éviter les écarts entre les académies (le Baccalauréat est un diplôme national).

Les décisions prises en commission d'harmonisation s'imposent à tous les correcteurs.

Les notes correspondant à la répartition des points indiquée sur le sujet doivent figurer sur la copie.

La note finale du devoir est exprimée sur 20 (en points entiers) et doit être justifiée par une appréciation explicite, cohérente et lisible (écriture à l'encre).

Conformément à l'esprit du programme de sciences et techniques sanitaires et sociales, on retiendra davantage la pertinence des éléments de réponse plutôt que leur exhaustivité.

Questions	Barème	Éléments de corrigé
Clarté et rigueur de la rédaction	/2	Orthographe / Expression. Le devoir est structuré : le candidat peut soit répondre à chaque question individuellement, soit composer le devoir.
Question 1	/6	Présenter les déterminants de l'état de santé des personnes détenues.
Mobilisation des connaissances	/1	- Notion de déterminant.
Exploitation pertinente des documents	/3	<p><u>Identification des déterminants selon un classement pertinent</u> : (Aucune exhaustivité attendue)</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Déterminants comportementaux</u> : Consommation de tabac, d'alcool, de drogue et de traitement (psychotrope et de substitution), couverture vaccinale incomplète. - <u>Déterminants socio-économiques</u> : Surreprésentation des catégories sociales les plus démunies et faible niveau éducatif : faible niveau de scolarisation, illettrisme, faible recours au système sanitaire avant l'incarcération, personnes de nationalité étrangère dont ½ de nationalité africaine. - <u>Déterminants liés à l'environnement carcéral</u> : Surpopulation, promiscuité, exposition aux maladies transmissibles, manque d'hygiène, conditions d'hébergement parfois précaire (manque d'entretien, vétusté ...), violence ... - <u>Déterminants liés à l'offre de soins</u> : Carences en moyens humains : Pénurie de soignants (dentaires, kinésithérapie, ophtalmologie, psychologiques ou psychiatriques...), délai de prise en charge élevé, absence de permanence des soins / Carences en moyens matériels : Locaux inadaptés, contraintes sécuritaires (carences en escortes disponibles, atteintes à la dignité et au secret médical lors des extractions médicales). - <u>Déterminants liés à la personne</u> : Vieillesse de la population carcérale qui entraîne un nombre croissant de pathologies chroniques (Cardio-vasculaire, diabète, cancer...), handicap fréquent.
Capacité à analyser, argumenter, synthétiser	/2	On attend du candidat une réponse structurée.

Question 2	/6	Montrer que le dispositif de télémédecine en milieu carcéral peut améliorer les performances du système de santé.
Mobilisation des connaissances	/2	- Notion de système de santé : composantes du système de santé
Exploitation pertinente des documents	/2	<p>Les bénéfices apportés par le dispositif : (Aucune exhaustivité attendue)</p> <p><u>Pour les patients détenus :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des soins ; - Améliorer l'accès aux soins de spécialistes à l'intérieur de la prison ; - Améliorer le suivi continu grâce au DMP et à la télésurveillance (notamment pour les personnes souffrant d'une pathologie chronique) ; - Réduire les délais de prise en charge ; - Limiter les extractions médicales (préserver la dignité des personnes et le secret professionnel). <p><u>Pour les professionnels de santé :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Meilleure coordination des soins entre les professionnels de santé exerçant au sein des unités sanitaires et des établissements de santé - Favoriser l'accès rapide aux informations : Concentration des démarches médicales et de l'historique des consultations en un seul lieu. <p><u>Protection sociale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Maitrise des dépenses de santé (coût des extractions médicales) <p><u>Pour les pouvoirs publics :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la garantie du droit à la santé.
Capacité à analyser, argumenter, synthétiser	/2	<p><i>L'élève mettra en évidence les bénéfices de la télémédecine pour chacune des composantes du système de santé.</i></p> <p>On attend du candidat une réponse structurée.</p>

Question 3	/6	Justifier que l'accompagnement social favorise l'insertion sociale des personnes sortant de prison.
Mobilisation des connaissances	/2	<ul style="list-style-type: none"> - Notion d'accompagnement social - Notion d'insertion sociale <p><i>Le candidat utilisera le vocabulaire technique approprié : droits sociaux, socialisation, exclusion sociale, ...</i></p>
Exploitation pertinente des documents	/2	<p><u>Population vulnérable qui rencontre des difficultés de réinsertion sociale</u> : (Aucune exhaustivité attendue)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficultés de réadaptation à l'environnement : Difficultés à s'orienter, se déplacer, prendre les transports... - Difficultés liées aux démarches administratives : Établir des papiers d'identité, régularisation de leur situation sur le territoire ; - Difficultés économiques et sociales : Domiciliation, situation d'endettement, difficultés dans l'accès à un emploi liées à la stigmatisation et à un manque de qualification (faible niveau de scolarisation, illettrisme), personnes de nationalité étrangère, à la sortie de prison 5 % sont sans abris et 10 % vivent dans un domicile précaire ; - Difficultés liées à un état de santé fragile : Prévalence des maladies mentales, infectieuses, et de handicap. <p><u>Dans le cadre l'accompagnement social</u> les travailleurs sociaux accompagnent la personne à surmonter les difficultés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposition de places d'hébergement - Orientation, suivi, information sur les droits des personnes, - Accompagnent dans l'accès aux droits sociaux : recherche d'emploi, logement, aide sociale (RSA, aide alimentaire), accès aux soins... - Construction d'un parcours d'insertion individualisé (entretien)
Capacité à analyser, argumenter, synthétiser	/2	<p><i>L'élève doit faire le lien entre les difficultés rencontrées par les sortants de prison et les actions menées dans le cadre de l'accompagnement social. Ces actions favoriseront l'accès à leurs droits (logement – emploi – soins...) et favoriseront leur autonomie en vue d'une insertion sociale.</i></p> <p>Exemple :</p> <p>Problèmes liés au logement => Accompagner dans les démarches administratives pour la domiciliation afin d'ouvrir les droits sociaux (aide aux logements, RSA) / Proposition d'un hébergement ...</p>

Répartition des points par critère

Critères d'évaluation	Question 1	Question 2	Question 3	TOTAL
Mobilisation des connaissances	1	2	2	5
Exploitation pertinente des documents	3	2	2	7
Capacité à analyser, synthétiser et argumenter	2	2	2	6
Clarté et rigueur de la rédaction	2			2
TOTAL	6	6	6	20